



## Compte rendu sommaire du Conseil Municipal

\*\*\*\*\*

Séance n°03 / 2019  
du 26 mars 2019 - 18 h 00

**Présents :** MM Gérard NICOLAS, Jean-Paul BEAL, Lionel CORNAND, Alain BARRAL, Nathalie PLAT, Béatrice ALLIROL, Claude TRIPODI, Michèle PELLISSIER, Sylviane BEAUP-TOUCHE, Marie-José LAURANS, Elisabeth LEMOINE, Gérard MEISSONNIER, Jean-Luc MOULLET, Guy ARNAUD, Albert MOULLET, Patrick GABERT, Jean-Michel TRUCHET, Michèle SOINS-GARCIA, Christian SARLIN, Isabelle BOITEUX

**Excusés :** MM. Frank BELLON, (procuration à G. MEISSONNIER), Aurore ANDRE (procuration à S. BEAUP-TOUCHE), Francine ROUSTAN (procuration à A. MOULLET), Jérémy BAENE (procuration à J.P. BEAL), Françoise MARROU (procuration à M. SOINS-GARCIA), André VIVET (procuration à Jean-Michel TRUCHET)

**Absents :** MM. Jérémy PONS, Marjorie PIGNOL, Laurent GRAILLE

Convocation du 20/03/2019 - Membres en exercice : 29 - Présents : 20 - Procuration(s) : 06  
Secrétaire de séance : L. CORNAND - Secrétaire auxiliaire : A. BREMOND, secrétaire de Mairie

### Approbation du compte-rendu sommaire de la séance 19 mars 2019

Votes : « Pour » : 26 - « Contre » : - « Abst » :

#### DEL 2019-03-01

#### Taux des taxes directes locales

Rapporteur : M. Gérard NICOLAS

L'attention des élus est attirée sur plusieurs points :

#### Bases d'imposition 2019 :

Les bases d'imposition prévisionnelles pour 2019 ont été revalorisées par l'Etat à hauteur de 1,022 % par rapport à 2018.

#### Taxe d'habitation :

Dans le cadre du dispositif visant à dégrever, progressivement sur 3 ans, 80 % des foyers au titre de la résidence principale, 30 % de ceux-ci l'ont été en 2018 (65 % devraient l'être en 2019 et 100 % 2020). Cela s'est traduit pour 2018 par un dégrèvement d'impôt et une compensation de la Commune par l'Etat à hauteur de 35 942 € (Antonaves : 3 563 €, Châteauneuf : 10 160 € et Ribiers : 22 219 €).

#### Taxe foncière sur les propriétés bâties :

Le Département, après la forte augmentation en 2018, a décidé de maintenir son taux de foncier bâti à 26,10 % pour 2019.

#### Produit fiscal :

Si les taux de 2018 sont maintenus, le produit attendu (allocations compensatrices comprises et contribution au FNGIR déduite) serait de 397 953 € (soit + 11 699 € par rapport au prévisionnel 2018). Le projet de budget général a été élaboré sur la base d'un maintien des taux.

**Le Conseil Municipal décide** de ne pas augmenter les taux applicables pour 2019 aux taxes directes locales communales :

Taxes	Taux 2019
Taxe d'habitation	5,23
Taxe foncière sur les propriétés bâties	12,64
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	64,23

Votes : « Pour » : 26 - « Contre » : - « Abst » :

Rapporteur : M. Gérard NICOLAS, Maire

- La plupart des Conseillers Municipaux ont participé à la réunion de travail de préparation des budgets.
- En cette dernière année de mandature, il s'agit de terminer les chantiers en cours ou décidés depuis un certain temps, de lancer les études pour les années à venir (2020-2023), de procéder à des opérations de toilettage et d'entretien des différentes infrastructures.
- Le recrutement d'un technicien en septembre 2019 est budgétisé. Il serait chargé de l'instruction des demandes d'autorisation du droit du sol, de l'encadrement des agents techniques, du suivi des réunions de chantier...
- A ce jour, la DGCL n'a pas communiqué les montants de la Dotation Globale de Fonctionnement et de la Dotation de Solidarité mais en principe, ceux-ci devraient être maintenus à leur niveau actuel sous l'effet «Commune Nouvelle ». Par prudence, les dotations ont été estimées à des montants un peu inférieurs à ceux de 2018.

**Le Conseil Municipal décide**, par votes séparés, d'adopter les budgets primitifs tels que décrits dans les documents budgétaires et conformément aux récapitulatifs suivants :

**Budget général - TTC**

Section de fonctionnement équilibrée à .....	2 052 397,91 €
Section d'investissement équilibrée à .....	2 902 041,59 €
<b>Total.....</b>	<b>4 954 439,50 €</b>

Attribution des subventions aux associations à hauteur du montant demandé et justifié :

Association	Objet	Subvention 2019
ACCA de Châteauneuf de Chabre	Chasse	350 €
Gym-Montagne de Ribiers	Activités sportives	2 000 €
Club d'aéromodélisme Ribiérais	Aéromodélisme	2 700 €
Club de St Cyr et Chabre	3ème âge	2 000 €
Comité des Fêtes de Châteauneuf	Animations et festivités	3 600 €
Les Minots Ribiérais	Activités sportives	2 500 €
Tennis Club Ribiérais	Tennis	2 000 €
USSB	Sport scolaire	250 €
Vent du Sud	Activités culturelles	1 000 €
Asso.des mutilés et anciens Combattants	Anciens combattants	80 €
APECCA de Châteauneuf	Soutien vie scolaire	600 €
Des Etoiles et des Rêves – Ribiers	Soutien vie scolaire	1 750 €
ADMR de Laragne	Aide au maintien à domicile	400 €
Laragne Sport Football	Football	700 €
Divers créanciers	Aide aux déplacements scolaires	200 €
Imprévus		820 €
<b>Total</b>		<b>23 000 €</b>

Principales opérations d'investissement programmées :

- Etude «Requalification des espaces publics d'Antonaves»
- Etude et travaux «Economies Eclairage Public de Châteauneuf»
- Etude «Programmation sur la médiathèque de Ribiers»
- Etude «Mise en conformité du Plan d'eau de Ribiers»
- Etude «Requalification de la Route de Laragne... à Ribiers»

- Etude «Aménagement d'un parking à Châteauneuf»
- Acquisition de terrains
- Résorption de l'ancienne décharge de Ribiers
- Voirie communale à Châteauneuf
- Aménagement de la rue des Granges à Ribiers
- Construction de 2 logements à Antonaves
- Remplacement des bancs de l'Eglise de Ribiers
- Mise en place de caméras au parking des Aires de Ribiers
- Equipement des aires de jeux d'Antonaves et de Châteauneuf
- Equipement informatique des écoles de Châteauneuf et de Ribiers
- ...

#### **Budget Caveaux Funéraires - HT**

Section de fonctionnement équilibrée à.....	33 524,00 €
Section d'investissement équilibrée à.....	42 214,00 €
<b>Total.....</b>	<b>75 738,00 €</b>

#### **Budget Eau et Assainissement - HT**

Section de fonctionnement équilibrée à.....	258 933,40 €
Section d'investissement équilibrée à.....	910 314,36 €
<b>Total.....</b>	<b>1 169 247,76 €</b>

#### Principales opérations programmées :

- Mise aux normes STEP- Antonaves
- Réfection des réseaux humides de la rue des Granges à Ribiers
- Travaux des périmètres de Protection des Captages d'Antonaves- Solde
- Etude Schéma Directeur de l'eau (SDAEP) Antonaves et Chateauneuf- Solde
- Etude Schéma Directeur d'Assainissement (SDEU) - Antonaves et Chateauneuf
- Travaux liés SDAEP - Pose de compteurs distribution -Antonaves et Chato
- Travaux liés SDAEP Programmation 2019-2025 –Etude par BE - Ribiers
- Remplacement d'une 50n de compteurs chez les usagers Antonaves et Chateauneuf
- ...

**Votes : « Pour » : 26 - « Contre » : - « Abst » :**

Les budgets sont consultables auprès de secrétariat de mairie

**DEL 2019-03-03**

**Etude de programmation sur la médiathèque**

Rapporteur : M. Gérard NICOLAS, Maire

Par délibération du 26 juin 2018, le Conseil Municipal avait demandé au CAUE 05 d'accompagner la commune dans sa réflexion sur l'avenir de la médiathèque et d'élaborer le cahier des charges en vue de la réalisation d'une étude de programmation.

L'appel d'offres a été lancé le 4 décembre 2018. 6 plis ont été reçus.

Après une première analyse des offres réalisée par le CAUE et conformément au cahier des charges, les 3 cabinets les mieux-disants ont été auditionnés par une commission d'élus le 29 janvier 2019.

Il en ressort que l'offre la mieux-disante est celle faite par l'Agence BRESSON comme suit :

- 
- Tranche ferme : Etude de programmation : 18 000 € HT
- Tranche optionnelle 1 : Assistance au recrutement d'un maître d'oeuvre : 3 150 € HT
- Tranche optionnelle 2 : Suivi des études : 3 600 € HT

**Le Conseil Municipal autorise** le Maire à signer le marché correspondant avec le Cabinet BRESSON étant entendu que les tranches optionnelles ne seront réalisées qu'en fonction du résultat de l'étude de programmation (tranche ferme).

**Votes : « Pour » : 26 - « Contre » : - « Abst » :**

### Questions et informations diverses

#### → Circulation douce

Rapporteur : Mme ALLIROL

La Commune, accompagnée par une étudiante, poursuit sa réflexion pour développer les liaisons douces et valoriser le patrimoine local. Un parcours entre Châteauneuf de Chabre et Laragne est en cours de détermination avec la problématique d'obtenir l'accord de certains propriétaires. Il pourrait être inauguré lors de la Fête de la Pain le 9 juin prochain.

A germé également l'idée de recenser les canaux d'irrigation (en fonctionnement ou désaffectés) et ce parallèlement à l'étude du canal de Sisteron faite avec Natura 2000.

Afin d'en assurer la sauvegarde, le patrimoine local devra être clairement identifié au PLU en cours d'élaboration.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15.

Prochaine séance : le 17/04/2019 à 18 h 30

Le Maire,

Gérard NICOLAS



**\*\*\*Les délibérations, dans leur intégralité, sont affichées et consultables en Mairie\*\*\***